

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 15

SEANCE DU 22 MARS 2026

Présents :

M. Franck JÉZÉQUEL, M. Christian CAMMAGRE, Mme Catherine AURIOL, Mme Virginie PARAIRE, Mme Ludivine LAROQUE, M. Frédéric MAUREL, Mme Chrystelle DERACHE, M. Mathieu LAFON, M. Fabien SIMONINI, M. Christophe MAURIÈS, Mme Magali CHABOT, M. Thierry ZANARDO, Mme Manon POUZENC, M. Adrien BENOIST et Mme Pauline FOURNY

Date de la convocation : 18/03/2026

Date d'affichage : 18/03/2026

Mme Pauline FOURNY est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

M. le Maire informe que l'article 6 des statuts du SIAEP de Vielmur Saint-Paul précise que chaque commune est représentée au sein du comité par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

De plus, à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, l'article L.5211-8 du CGCT prévoit que l'organe délibérant « se réunit au plus tard le vendredi de la quatrième semaine qui suit l'élection des maires ». Les élections ayant été acquises dès le premier tour sur le territoire du SIAEP, le premier comité syndical du SIAEP aura lieu le lundi 13 avril 2026 à 20h30.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de **deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants** pour représenter la commune de Fréjeville au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 10 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions (Monsieur Christophe MAURIÈS, Mme Ludivine LAROQUE, Monsieur Franck JÉZÉQUEL et Madame Magali CHABOT), de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable :

Délégués titulaires :

- Monsieur Christophe MAURIÈS
- Madame Ludivine LAROQUE

Délégués suppléants :

- Monsieur Franck JÉZÉQUEL
- Madame Magali CHABOT

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Frédéric MAUREL

Le secrétaire de séance,
Pauline FOURNY

